



Responsabilité Sociale de l'Entreprise : la CFDT actionne tous les leviers!

La crise économique a donné raison à la critique CFDT du capitalisme financier, qui a toujours opposé absence de régulation et recherche du profit à court terme, à l'engagement des entreprises dans le **développement économique, social et environnemental durable**. Pourquoi la CFDT s'investit-elle sur ces questions, comment ces engagements se concrétisent-ils **au profit des salariés** ?

→ Construire les solidarités entre donneurs d'ordre/sous-traitants

Ruptures brutales de contrats de prestation, conditions des travaux des sous-traitants, ...la CFDT mène des campagnes de responsabilisation des donneurs d'ordre vis-à-vis de leurs sous-traitants:

- **mobilisation des salariés de Renault** face aux suppressions de contrats avec ses prestataires informatiques,
- contre la pratique des enchères inversées dans la **politique d'achat des donneurs d'ordre**, et en favorisant le recours à des prestataires de la relation client labellisés
- **accord mondial engageant France Telecom** envers ses filiales, fournisseurs et sous-traitants

La CFDT agit en parallèle chez les donneurs d'ordre et les sous-traitants pour l'emploi durable et l'amélioration des conditions de travail : la responsabilité sociale de l'entreprise ne s'arrête pas à ses frontières juridiques ou nationales !

→ PDE* et télétravail « cadré » : + économique, + écologique, - stressés !

En réorganisant ses agences, France Télécom Orange augmente la durée et la fréquence des déplacements professionnels. A France Télécom comme ailleurs, alors que se développe le *homeshoring* (travail à domicile), la CFDT agit pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des salariés :

- campagne FT sur le **développement durable** réduisant les coûts pour l'entreprise, l'environnement, l'aménagement du territoire
- développement du **télétravail négocié et encadré**
- demande la **prise en charge de la question du stress** par les CHSCT
- promeut la mise en place de * **plans de déplacements d'entreprise, négociés** entre la direction, les représentants des salariés, les collectivités locales (La Poste, CapGemini, Telecom Italia...)

→ Investissement durable et responsable : les bénéf', c'est pour les salariés !

La CFDT a imposé que l'épargne de tous les salariés de la branche des télécommunications soit gérée par des fonds labellisés par le CIES (Comité Intersyndical d'Epargne salariale) pour lesquels :

- les salariés sont directement **avantagés** (pas de frais de gestion, pas de SICAV, PERCO sécurisé...)
- le recours aux critères extra-financiers **sécurise le placement**
- les représentants des salariés composent en majorité les **conseils de surveillance**
- l'argent est placé dans des entreprises reconnues comme **socialement responsables**, leur assurant une stabilité du capital.

→ Crise financière et emplois « verts » : la CFDT prend de l'avance !

Avec sa fédération internationale UNI, la F3C-CFDT- représentant les salariés de ton secteur d'activité-participe activement au **forum syndical des TIC** (technologies de l'information et communication). Le dernier, portant sur les délocalisations, a décidé de s'investir sur les questions environnementales, notamment au regard de la **pollution engendrée par l'approvisionnement international**. Le prochain forum portera plus spécifiquement sur les emplois verts. Pour s'y rendre les délégués se sont engagés à faire un don à des projets environnementaux pour chaque vol effectué. Un temps d'avance sur nos employeurs...

RSE, CFDT : même combat ?

● La RSE prolonge les revendications de la CFDT

⇒ La RSE correspond à l'application par l'entreprise/administration du **principe de développement durable**, « mode de développement répondant aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Il repose sur trois piliers fortement imbriqués : économique, social, environnemental, en résonance avec la **conception CFDT de l'intérêt général**.

⇒ Avec la RSE le débat porte sur **la façon dont les richesses sont produites** : organisation du travail, objectifs stratégiques de l'entreprise, critères de gestion, et sur **les conséquences de son activité dans la société**.

⇒ La RSE est **un levier pour interpeller l'entreprise** sur son comportement

● La RSE ouvre de nouveaux espaces de régulation

Pouvoir interpeller l'entreprise sur sa responsabilité sociale est un élément nouveau du rapport de force pour la CFDT. Il renforce nos revendications syndicales et ouvre de nouveaux espaces de régulation : dans l'entreprise, dans la filière, sur le territoire, dans la société civile en partenariat avec des associations spécialisées*. Pour en savoir +, **consultez les fiches RSE** de la fédération, sur www.f3c-cfdt.fr; rubrique Outils/ International- RSE.

* La CFDT est membre du collectif Ethique sur l'Étiquette, de l'Alliance pour la Planète, dispose de son association de consommateurs, et mène des actions ponctuelles avec d'autres associations (Homoboulot, Ni putes ni soumises, ...)

Les fiches RSE de la F3C-CFDT vous donnent des pistes d'actions thématiques et un éclairage sur :

- Les outils de la RSE
- Orienter collectivement l'épargne salariale responsable
- Le label Responsabilité sociale des centres de relation client
- Le plan de déplacement d'entreprise
- L'accord mondial, levier de développement économique et social
- Agir sur les délocalisations/ externalisations, etc.

✓ Pour avoir des conseils juridiques, professionnels ou syndicaux

✓ Pour participer aux débats, négociations, décisions et formations syndicales de la CFDT

⇒ contact F3C-CFDT : Morgane CANTRELLE : mcantrelle@f3c.cfdt.fr

Construisons ensemble, rejoignez la CFDT

Fiche CONTACT

Nom : Prénom :
e-mail :
Adresse :
Téléphone : Entreprise :

souhaite avoir un contact CFDT F3C

souhaite adhérer à la CFDT